

**Pays :** Slovénie

**Commission :** Droits de la femme – Égalité des genres

**Problématique :** Quels objectifs et projets pour une inclusion professionnelle et sociale ainsi que pour la défense des droits des femmes ?

La Slovénie, pays frontalier avec l'Italie, l'Autriche, la Croatie et la Hongrie a une population d'un peu plus de deux millions d'habitants. Depuis 2012, le président est Borut Pahor. Il s'agit d'une coalition gouvernementale de centregauche, rarement impliquée dans des polémiques. Cependant, la récente élection du conservateur Janez Jansa en tant que premier ministre en février 2020 a fait que le pays se soit vu au cœur de polémiques sur certains points. Le but est ici de s'intéresser au regard que porte ce pays sur l'égalité des droits entre les hommes et les femmes dans différents aspects comme le marché du travail, les discriminations... En effet, l'Union Européenne (UE) a mis en place le plan « Égalité Horizon 2030 » dans la finalité d'arriver à un équilibre juste entre les genres. Quels sont alors les objectifs et les projets de la Slovénie afin d'arriver à une inclusion professionnelle et sociale ainsi que pour assurer la défense des droits des femmes ?

Les chiffres et les enquêtes n'inventent pas, il est d'une vérité incontestable que les femmes souffrent d'importantes inégalités dans la plupart des domaines de la vie courante : les études, la vie active, à la maison, dans les sports et un grand etcétera. Ce que vise alors le projet en question est de trouver une harmonie entre les deux genres et réussir à avoir une balance stable en termes d'opportunités, de reconnaissance et de parité. Ce plan touche tous les pays de l'UE et donc la Slovénie est aussi investie. Comme expliqué précédemment, jusqu'à peu longtemps le pays se trouvait très rarement au centre de controverses. Il s'agit en effet d'un pays très bien placé pour parler de respect envers les femmes : le droit de vote pour celles-ci a été obtenu en 1945 comme la France, l'Italie et la Croatie ; l'IVG est gratuite et pleinement autorisée ; les femmes occupent quelques postes politiques et c'est le sixième pays sur 27 dans lequel la différence salariale est peu présente. Pour ces raisons-là, le regard de la Slovénie est important lors de faire face à cette problématique car le pays se voit, depuis la cohabitation avec un conservateur plutôt rétrograde, menacé par des lois qui feraient reculer le pays ; comme cela arrive déjà dans d'autres.

Sur de nombreux points, la Slovénie se trouve sur la bonne voie pour atteindre l'objectif 2030, on verra dans un deuxième temps les points à améliorer afin d'apporter une réponse claire à la problématique. En ce qui concerne l'IVG, elle est légale jusqu'à la dixième semaine et pendant toute la grossesse si une raison médicale entre en jeu. Par rapport à d'autres pays membres de l'UE ceci respecte le droit de chaque femme de pouvoir avoir une liberté sur son corps ; contrairement par exemple à la Pologne qui autorise ce genre d'intervention uniquement dans des cas spéciaux. Du point de vue des salaires, comme dit précédemment, la Slovénie est un des pays qui est le mieux placé, se trouvant sixième dans un rang sur 27 dans les différences de rémunération entre un homme et une femme : il y a un écart de moins de 10%. Quant au harcèlement sexuel, un sujet délicat selon la justice de chaque pays, les statistiques indiquent des chiffres assez satisfaisants pour le pays. Cependant, dans la sphère professionnelle cela laisse beaucoup à désirer car la Slovénie se trouve au-dessus de la moyenne de ce genre de violences. Alenka Bratusek, femme politique slovène à haut poste à lutter beaucoup à ce sujet de l'égalité de genre, en insistant particulièrement dans les métiers de chacune.

Les objectifs alors que la Slovénie devrait atteindre pour être en accord avec ce plan européen « Égalité Horizon 2030 » seraient quand même nombreux car, même si des progrès ont été réalisés, nous sommes encore loin d'arriver à une égalité complète et tout à fait juste. Premièrement, afin de respecter et de vraiment tenir compte de l'avis des femmes sur leurs corps, l'IVG pourrait être légal jusqu'à la semaine 14 comme dans d'autres pays comme

l'Espagne ou la France puisqu'il est démontré que du point de vue de la santé ce n'est pas nocif et de cette façon les femmes pourraient avoir plus de temps pour prendre une décision si importante comme celle-ci. De plus, même si ce pays est presque un modèle à suivre à propos des différences salariales, l'objectif reste quand même de réduire cela à 0%. Un point qui est indispensable à améliorer et pour lequel les acteurs slovènes qui soutiennent cette cause ont besoin de l'appui, voire de l'aide de l'UE, est pour diminuer les violences sexuelles au travail. Une femme doit, non seulement avoir les mêmes chances qu'un homme, mais également recevoir le même respect. Finalement, cela ne serait pas plus mal si plus de femmes avaient un poste dans la politique du pays, afin que Alenka Bratusek ne soit pas un cas isolé ni une exception et que cela devienne quelque chose de normal.

Nous pouvons donc conclure que la Slovénie s'est encore fixée pas mal d'objectifs en ce qui concerne les droits de la femme afin d'obtenir une harmonie complète entre les genres et de donner aux femmes la place qui leur correspond. Un travail de son côté puis aussi en coopération avec l'UE est attendu afin d'arriver à une entente et ainsi obtenir une société dans laquelle les femmes reçoivent l'importance qu'elles méritent !

Quant au harcèlement sexuel, un sujet délicat selon la justice de chaque pays, les statistiques indiquent des chiffres assez satisfaisants pour le pays.